

Chères Collègues, Chers Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil communautaire qui aura lieu, le :

**SAMEDI 4 AVRIL 2026 à 9H00**  
**à la salle du Conseil,**  
**4 rue Georges Clemenceau – La Roche-sur-Yon.**

**POUR LE PRESIDENT ET LE 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT EMPECHES,  
LE 2<sup>ème</sup> VICE-PRIDENT  
Laurent FAVREAU**



Mesdames et Messieurs les élus qui ne pourraient pas assister à la séance sont priés  
d'en informer Monsieur le Président à l'avance et par écrit\*.

**Ordre du jour :**

1. Election du Président de la Communauté d'Agglomération
2. Fixation du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
3. Election des Vice-Présidents
4. Election des autres membres du Bureau communautaire
5. Indemnités allouées aux élus communautaires
6. Changement définitif du lieu de tenue du Bureau et du Conseil communautaires
7. Adoption de la Charte ANTICOR - ANTICORRUPTION
8. Lecture de la Charte de l' élu local

\*Les absences sont à signaler par courriel au service des Assemblées à [noemie.viaud@larochesuryon.fr](mailto:noemie.viaud@larochesuryon.fr)